

**Esther Waeber-Kalbermatten, Présidente du Conseil d'Etat,
Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture**

Assermentation de la Constituante

Lundi 17 décembre 2018, 8h15, Sion

**Mesdames, Messieurs, les membres de la
Constituante,**

**Madame la présidente du Grand Conseil, Anne-
Marie Sauthier-Luyet**

**Chers Collègues du Conseil d'Etat, Roberto,
Jacques, Christophe et Frédéric**

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Conseil d'Etat, je vous adresse toutes mes félicitations pour votre élection au sein de la Constituante.

Je suis heureuse de découvrir de nombreux visages politiquement connus et aussi quelques-uns moins connus.

Je m'en réjouis, car je suis convaincue qu'un bon mélange de forces nouvelles et compétentes servira au mieux notre population et facilitera certainement aussi votre processus de travail.

Cette nouvelle constitution va définir le rôle de l'Etat, la place des institutions et des citoyennes et citoyens.

Elle fixe les lois fondamentales et assure l'ancrage des valeurs les plus importantes dans notre société.

En outre, les objectifs sont la promotion du bien commun, la justice sociale et la sécurité sociale de la population.

Comme vous le savez, la constitution actuelle du canton du Valais date de 1907. De nombreux thèmes sociétaux pertinents ne figurent pas dans la constitution actuelle.

Actuellement, la population valaisanne du 21ème siècle se distingue nettement des précédentes :

Notre population est plus instruite et mieux informée. Elle dispose d'une grande mobilité. Elle a plus de droits et d'obligations, de nouvelles responsabilités et exigences.

Der Verfassungsrat bietet die Chance unsere Vision für das Wallis der Zukunft zu definieren. Grundsätze wie die Familienförderung, der Schutz der kulturellen, sprachlichen und regionalen Vielfalt, die Gleichheit von Frau und Mann, der Schutz der Menschenwürde und der Grundsatz der nachhaltigen Entwicklung als Richtschnur für staatliches Handeln sind unabdingbar. Ich danke Ihnen, dass Sie diese grosse Aufgabe in Angriff nehmen.

La Constituante offre la chance de définir notre vision du Valais de demain. Des principes, tels que le soutien aux familles, la protection de la diversité culturelle, linguistique et régionale, l'égalité entre les hommes et les femmes, la protection de la dignité humaine et le développement durable comme ligne directrice de l'action gouvernementale, sont essentiels.

Je vous remercie toutes et tous de vous attaquer à cette grande tâche.

Le Conseil d'État se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et à vous fournir les documents nécessaires dans le cadre de vos activités.

En tant que Présidente du Conseil d'Etat, je souhaite que le canton du Valais se dote d'une constitution progressiste digne d'un Etat de droit libre, démocratique, social et solidaire.

Je vous souhaite bonne chance pour la période à venir et beaucoup de satisfaction dans la rédaction de notre Constitution.